

Rapport 2010 aux participants

**PLEINS
FEUX SUR
OMERS**

OMERS

TABLE DES MATIÈRES

- 3 **Faits saillants du plan stratégique**
- 4 **Aperçu financier**
- 6 **Société d'administration d'OMERS**
- 7 **Gouvernance d'OMERS**
- 8 **Services de retraite d'OMERS**
- 10 **Cotisations facultatives supplémentaires**
- 12 **OMERS Worldwide**
- 13 **OMERS Capital Markets**
- 14 **OMERS Private Equity**
- 15 **Borealis Infrastructure**
- 16 **Groupe immobilier Oxford**
- 17 **OMERS Strategic Investments**
- 18 **Société de promotion d'OMERS**
- 20 **OMERS sur le Web**

À LA FIN DE 2010, OMERS, C'ÉTAIT

409 746

PARTICIPANTS

...incluant tous les participants (actifs, retraités, à rente différée et inactifs) ainsi que les survivants

931

EMPLOYEURS

...incluant municipalités, commissions scolaires (personnel non enseignant), bibliothèques, services de police et d'incendie, sociétés d'aide à l'enfance et autres organismes locaux partout en Ontario

44

RETRAITÉS

...âgés de plus de 100 ans

124 885

APPELS

...au service de retraite d'OMERS

891 517

VISITES

...au site Web d'OMERS

33 859

PERSONNES

...inscrites à myOMERS

79

MILLIONS DE DOLLARS

...reçus des participants pour acheter des services d'OMERS ou les y transférer

PLEINS FEUX SUR OMERS

Voici le numéro de 2010 du rapport aux participants

Pleins feux sur OMERS. Outre les résultats financiers annuels, vous y trouverez des renseignements sur d'autres sujets présentant pour vous un intérêt particulier, dont :

- Les faits saillants de notre plan stratégique
- Les cotisations facultatives supplémentaires, ou CFS
- OMERS Worldwide
- La Société de promotion

Vous trouverez de manière plus détaillée les résultats financiers de 2010 que vous présente ce document dans le rapport annuel de 2010, qui sera disponible dès le 31 mars aux sites Web www.omers.com et www.omerssc.com.

Dès aujourd'hui, préparons demain.

Le thème du rapport annuel de 2010 d'OMERS est « Dès aujourd'hui, préparons demain ». Notre équipe prend le parti de conserver aux régimes de retraite d'OMERS toute leur force dès aujourd'hui — et pour demain — en faisant preuve de prudence dans nos placements et dans la gestion, la structure et la gouvernance de nos régimes.

FAITS SAILLANTS DU PLAN STRATÉGIQUE

Un plan stratégique quinquennal comportant les six volets suivants donnera à OMERS les moyens de s'acquitter de ses responsabilités envers les participants au régime et de permettre au régime de retraite d'enregistrer de nouveau un surplus et d'aborder l'avenir avec une plus grande stabilité de financement.

NOTRE POLITIQUE DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

OMERS poursuit la migration de ses placements afin d'augmenter sa présence sur les marchés privés et se propose à long terme d'investir dans des sociétés ouvertes 53 pour cent de ses placements et 47 pour cent dans des sociétés fermées. Notre objectif à long terme est de bénéficier d'une plus faible volatilité et de rendements plus stables, de l'ordre de 7 à 11 pour cent.

UNE GESTION DYNAMIQUE ET AUTONOME

OMERS est d'avis qu'une gestion autonome de ses actifs réduira les coûts et lui donnera un meilleur contrôle de ses placements. Nous faisons de moins en moins appel aux services de gestionnaires externes et nous nous proposons de gérer d'ici 2012 à l'interne 90 % de nos placements, comparativement à 85,6 pour cent à la fin de 2010.

UN ACCÈS À DES CAPITAUX INTÉRIEURS

À la suggestion de certains participants, OMERS accepte désormais des cotisations facultatives supplémentaires (« CFS »). Du fait qu'il est partie intégrante du régime de retraite principal d'OMERS, ce nouveau régime d'épargne-retraite est offert en exclusivité à nos participants. De plus, un service de gestion des placements sera offert à titre onéreux aux clients admissibles par l'intermédiaire d'OMERS Investment Management Inc. Les capitaux ainsi recueillis seront placés de concert avec les autres actifs d'OMERS.

UN ACCÈS AUX CAPITAUX ÉTRANGERS

OMERS met en œuvre une alliance stratégique mondiale (« ASM ») qui lui permettra d'investir conjointement avec d'autres investisseurs partageant des intérêts semblables, tels des régimes de retraite publics et privés, des fonds souverains et des sociétés d'assurances. L'ASM permettra la création, l'acquisition et la gestion, dans les domaines de l'immobilier et de l'infrastructure, d'actifs substantiels dans lesquels OMERS ne pourrait autrement investir afin d'accroître sa richesse.

DES OCCASIONS STRATÉGIQUES DE PLACEMENT

OMERS Strategic Investments a créé la marque OMERS Worldwide afin de permettre aux entités de placement de dénicher des occasions de placements d'échelle mondiale grâce à des relations régionales et des bureaux régionaux.

L'ÉLIMINATION DES OBSTACLES À LA CROISSANCE

De concert avec les autres importants régimes de retraite, OMERS s'efforce de faire abroger les règlements qui restreignent sa croissance. Le gouvernement fédéral a convenu en 2010 que les limites quantitatives imposées quant aux propriétés immobilières et à celles du domaine des richesses naturelles constituaient des obstacles devenus inutiles. Le gouvernement ontarien vient d'annoncer son intention d'emboîter le pas avec le gouvernement fédéral.

APERÇU FINANCIER

SURVOL DU RÉSULTAT DES PLACEMENTS

Le régime principal a obtenu en 2010 un rendement total de 12,01 pour cent de ses placements, dépassant de 54 points de base le rendement de 11,47 pour cent de l'indice de référence. L'excellence soutenue du rendement des placements du régime illustre l'efficacité de la politique relative à la composition de l'actif et de la stratégie dynamique de placement mises de l'avant par notre plan stratégique. Le régime a vu s'accroître de 23 milliards de dollars la valeur nette de ses actifs grâce au rendement de ses placements au cours des 10 derniers exercices, malgré les pertes considérables encourues en raison de la crise mondiale des marchés financiers survenue en 2008. Seulement au cours des deux derniers exercices, l'actif net du régime s'est accru de 9,9 milliards de dollars, pour atteindre 53 milliards de dollars. Cette performance illustre bien notre mission visant à créer un surplus de richesse destiné à prémunir les participants au régime et ses promoteurs contre les chutes importantes des marchés financiers.

Le rendement de 2010 et 2009 a été le suivant :

	2010		2009	
	Taux de rendement	Indice de référence	Taux de rendement	Indice de référence
OMERS Capital Markets	11,04 %	10,11 %	11,0 %	13,5 %
OMERS Private Equity	22,21 %	28,05 %	13,9 %	6,7 %
Borealis Infrastructure	10,10 %	8,50 %	10,9 %	9,0 %
Groupe immobilier Oxford	7,51 %	6,65 %	1,3 %	6,7 %
OMERS Strategic Investments	7,65 %	7,00 %	-1,2 %	10,7 %
Total du Fonds du régime principal	12,01 %	11,47 %	10,6 %	12,1 %

Le rendement net après déduction des coûts d'investissement a atteint 11,37 pour cent, comparativement à 10,0 pour cent en 2009.

À titre de régime de retraite, OMERS s'intéresse principalement au long terme, afin d'être en mesure de verser des prestations tant dans l'avenir qu'aujourd'hui. Le taux de rendement moyen d'OMERS sur 1, 5, 7 et 10 ans dépasse continuellement celui de l'indice de référence. Depuis sept ans qu'OMERS a adopté une politique favorisant la migration de ses placements vers les marchés privés, le régime a obtenu un rendement annualisé de 8,11 %.

	1 an	5 ans	7 ans	10 ans
Taux de rendement annuel	12,01 %	5,83 %	8,11 %	5,73 %
Indice de référence	11,47 %	5,44 %	7,14 %	5,19 %

Le rendement d'OMERS Capital Markets a dépassé celui de l'indice de référence, qui atteignait 10,11 pour cent, en raison principalement du fort rendement des actions ordinaires des sociétés ouvertes canadiennes. Le rendement du Groupe immobilier Oxford et de Borealis Infrastructure a dépassé celui de leur indice de référence respectif en raison de placements qui ont suscité des flux de trésorerie forts et stables, ainsi qu'une valeur positive des placements en 2010.

OMERS Private Equity a affiché un rendement de 22,21 pour cent, dépassant pour la première fois 1 milliard de dollars en revenu brut de placement. OMERS Strategic Investments a connu un rendement positif légèrement plus élevé que celui de l'indice de référence, en raison d'une augmentation de la valeur des placements, principalement dans le secteur de l'énergie.

NOTRE STRATÉGIE DE RÉPARTITION DE L'ACTIF

Notre politique d'affectation de l'actif repose sur notre conviction qu'à long terme, une répartition de l'actif permettant une meilleure exposition aux placements dans le marché privé est plus susceptible de générer des revenus solides et prévisibles et des flux de trésorerie stables présentant des risques moindres, afin de rencontrer les besoins de financement du régime. Cette politique, approuvée par le conseil d'administration, établit les paramètres et les objectifs de nos placements dans les marchés public et privé. Notre stratégie à long terme consiste à poursuivre, à hauteur de 53 pour cent environ de l'actif net du régime, nos placements dans le marché des sociétés ouvertes, sous forme d'actions ordinaires ou de placements productifs d'intérêts, et d'investir les 47 pour cent restants dans le marché privé, sous forme d'actions de sociétés fermées, dans l'infrastructure et l'immobilier.

À la clôture de l'exercice 2010, les placements du régime dans le marché des sociétés ouvertes représentaient 60,1 pour cent de la valeur nette de l'actif et les placements dans le marché privé 39,9 pour cent. Les placements dans le marché privé sont en légère hausse par rapport au 31 décembre 2009, alors qu'ils étaient de 39,1 pour cent.

L'ÉTAT DU FINANCEMENT

À l'instar de nombreux autres régimes de retraite, OMERS continue de faire face à une rareté des capitaux découlant de la crise économique mondiale de 2008. Le régime de retraite d'OMERS a terminé l'exercice 2010 avec un déficit actuariel de 4,5 milliards de dollars, comparativement à 1,5 milliard de dollars l'exercice précédent. Deux raisons expliquent cet écart – un lissage actuariel par lequel une perte nette de 1,2 milliard de dollars, encourue principalement en 2008, a été constatée en 2010, et un accroissement de nos obligations alors que la génération des « baby boomers » approche l'âge de la retraite.

Les hypothèses actuarielles indiquent qu'OMERS doit obtenir de ses investissements un rendement annuel de 6,5 % afin que ses actifs lui permettent de rencontrer de manière équilibrée ses obligations. Ce taux de rendement, de concert avec une augmentation temporaire des cotisations et une diminution temporaire des prestations, permettra au régime d'enregistrer de nouveau un surplus dès 2025. Nous croyons qu'il nous sera possible d'obtenir plus rapidement un surplus si nous générons au cours des cinq prochains exercices un rendement annuel moyen allant de 7 à 11 pour cent, compte tenu de notre dynamique stratégie de gestion des placements et de notre politique actuelle de répartition de l'actif prévoyant un placement mieux équilibré des capitaux disponibles dans les marchés public et privé. Cette fourchette de rendements permettra d'éponger plus tôt que prévu le déficit et de redonner au régime un surplus financier. Cela permettra à son tour à la Société de promotion de rajuster plus rapidement le taux des cotisations ou les prestations.

**ACTIF NET DISPONIBLE POUR LES PRESTATIONS ET LES PRESTATIONS CONSTITUÉES
OBLIGATIONS ET DÉFICITS**

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2010	2009
Actif net disponible pour les prestations		
Marchés publics	34 434 \$	31 336 \$
Marchés privés	6 731	5 048
Infrastructure	15 375	12 195
Immobilier	12 599	11 975
Total des placements	69 139	60 554
Autres éléments d'actif (de passif) liés aux placements	(15 174)	(12 165)
Actif net lié aux placements	53 965	48 389
Montants à payer aux caisses administrées	(809)	(734)
Actif net lié aux retraites	193	177
Actif net	53 349 \$	47 832 \$

Obligations et déficits au titre des prestations constituées

Régime principal		
Obligations au titre des prestations constituées	60 035	54 253
Déficit		
Déficit de financement	(4 467)	(1 519)
Rajustement de la valeur actuarielle de l'actif net	(2 278)	(4 950)
	(6 745)	(6,469)
	53 290	47 784
Convention de retraite		
Obligations au titre des prestations constituées	468	486
Déficit	(409)	(438)
	59	48
Obligations et déficits au titre des prestations constituées	53 349 \$	47 832 \$

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE
POUR LES PRESTATIONS**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars)	2010	2009
Valeur nette de l'actif au début de l'exercice	47 832 \$	43 477 \$
Variations attribuables aux activités de placement	5 384	4 310
Variations attribuables aux activités de retraite	133	45
Actif net à la fin de l'exercice	53 349 \$	47 832 \$

**GOVERNANCE
D'OMERS**

OMERS a été créé en 1962 à titre de régime de retraite du personnel des administrations municipales de l'Ontario. La *Loi de 2006 sur le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario* (« la Loi sur OMERS ») est entrée en vigueur le 30 juin 2006. La loi a reconduit la Commission du régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario sous le nom de Société d'administration d'OMERS (« la SAO ») et créé la Société de promotion d'OMERS (« la SP ») afin de remplacer le gouvernement de l'Ontario comme promoteur du régime.

La Société d'administration d'OMERS

Le conseil de la Société d'administration d'OMERS compte 14 membres, dont sept représentants des participants au régime et sept représentants des employeurs. La SAO est l'administrateur des régimes d'OMERS.

Le conseil de la SAO est investi des responsabilités suivantes :

- Nommer et superviser les membres de l'équipe de direction de la SAO;
- Élaborer les politiques de placement et de financement, déterminer l'affectation de l'actif et gérer le placement des actifs des régimes de retraite d'OMERS;
- Superviser les services de retraite, l'administration et l'évaluation du régime;
- Nommer le vérificateur de la SAO et l'actuaire des régimes de retraite d'OMERS.

La Société de promotion d'OMERS

La Société de promotion d'OMERS est le promoteur des régimes d'OMERS. Elle compte 14 membres, dont sept représentants des participants au régime et sept représentants des employeurs.

Les promoteurs (c.-à-d. les participants, les employeurs et les retraités du régime, par l'intermédiaire de leurs syndicats, associations et autres organismes) nomment les membres du conseil de la SP et, depuis le 30 juin 2009, la SP nomme les membres du conseil de la SAO parmi les candidats proposés par les organismes promoteurs.

La SP est investie des responsabilités suivantes :

- Déterminer la structure du régime en fonction des prestations à fournir par les régimes de retraite;
- Fixer le taux de cotisation des participants et des employeurs participants;
- Établir ou modifier un fonds de réserve pour stabiliser le taux de cotisation;
- Fixer la rémunération et établir le protocole de nomination des membres du conseil de la SP et de la SAO.

LES SERVICES DE RETRAITE D'OMERS



L'équipe de professionnels dévoués des services de retraite d'OMERS est fière d'offrir aux participants et aux employeurs un service attentif et rapide.

L'exercice qui se termine a vu croître sans relâche le nombre des participants, qui étaient 2,4 pour cent plus nombreux qu'à la fin de l'exercice précédent, de même que le lancement du programme des cotisations facultatives supplémentaires (« CFS »).

Nous avons lancé en décembre 2009 le portail myOMERS et, dans la première année où ce service a été disponible, environ 34 000 participants s'y sont inscrits. Ce service, aussi commode et sécuritaire que les services bancaires sur Internet, vous donne un accès permanent aux renseignements relatifs à votre régime de retraite.

À titre de participant, vous pourrez utiliser myOMERS pour verser vos premières cotisations dans le cadre de notre tout nouveau programme des CFS (cotisations facultatives supplémentaires). Comme il constitue un nouveau volet du régime principal, ce nouvel outil d'épargne-retraite et de placement est offert en exclusivité aux participants du régime d'OMERS. Les CFS ressemblent par certains aspects à un régime enregistré d'épargne-retraite, mais qui bénéficierait également du savoir-faire en placement auquel vous pouvez vous attendre d'OMERS. Les participants qui possèdent un compte de ce genre verront leurs épargnes investies dans le Fonds OMERS d'actifs mondiaux diversifiés. Les participants peuvent assister à une séance d'information sur les CFS ou contacter nos bureaux pour en savoir davantage sur cet attrayant nouveau programme. Vous trouverez aux pages 10 et 11 de plus amples renseignements sur les CFS.

L'EXCELLENCE DU SERVICE

Les statistiques mensuelles relatives au service montrent qu'en 2010 les transactions de service telles qu'estimations de retraite, options de cessation d'emploi et demandes de prestations d'invalidité se sont généralement réglées en l'espace d'un ou deux jours ouvrables.

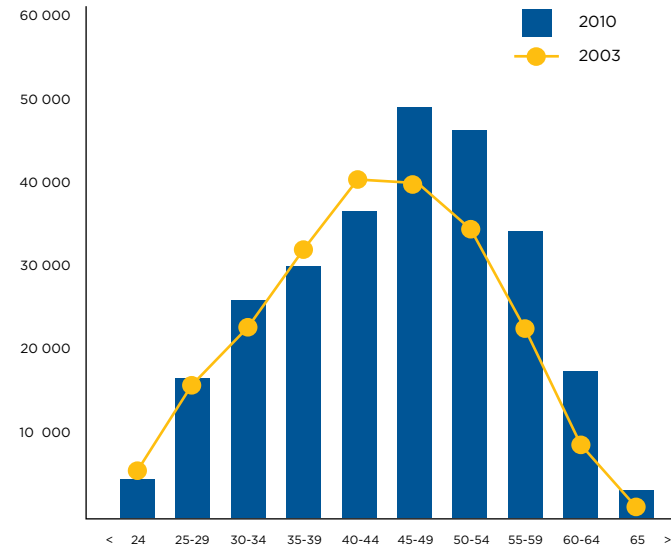
Selon le sondage trimestriel de satisfaction de la clientèle d'OMERS, à la fin de l'exercice 2010) :

- 91 % des participants et des employeurs qui ont récemment effectué des transactions avec OMERS ont donné une note de 4 ou 5 sur 5 pour leur satisfaction des services reçus.
- 88 % de ceux qui ont contacté notre service à la clientèle ont donné une note de 4 ou 5 sur 5 pour leur satisfaction des services reçus.

Nous avons également comparé nos services à ceux des autres régimes de retraite. Selon le CEM Benchmarking Survey de 2009, OMERS a enregistré pour l'ensemble du service un pointage de 79, comparativement à une médiane de 75 pour les autres régimes de retraite. Ces résultats proviennent d'un questionnaire élaboré qui compare les services de retraite et les fournisseurs de services pour une gamme complète de régimes.

Les cotisations, provenant en parts égales des participants et de leur employeur, servent à financer environ 30 pour cent des prestations, alors que les revenus de placement du régime financent à long terme les 70 pour cent restants.

PARTICIPANTS ACTIFS SELON L'ÂGE



Le nombre des participants actifs âgés de 45 ans et plus est passé de 48 pour cent en 2003 à 57 pour cent en 2010. Cette augmentation de l'âge des participants entraîne un accroissement des cotisations nécessaires au financement des prestations de retraite versées pendant l'exercice en cours.

PROFIL DES PARTICIPANTS

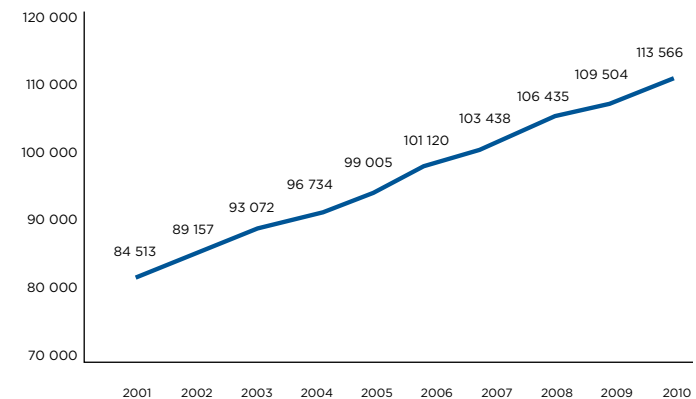


Actifs	259 273
À rente différée	12 886
Retraités/survivants	113 566
Inactifs	24 021
Total	409 746

Le nombre total des participants au régime a augmenté de 2,4 % en 2010.

NOMBRE DE RETRAITÉS

(comprend les rentes de retraite, les prestations d'invalidité et les prestations de survivant)



LES COTISATIONS FACULTATIVES SUPPLÉMENTAIRES

La participation a ses avantages. En janvier 2011, OMERS était fier de lancer un nouveau volet du régime, les cotisations facultatives supplémentaires (« CFS »).

À certains égards, les CFS sont semblables à un régime enregistré d'épargne-retraite, mais elles font partie du régime de retraite principal d'OMERS. Dans le cadre du régime, les fonds des participants qui ont un compte de CFS sont investis dans le Fonds OMERS d'actifs mondiaux diversifiés.

TRANSFERTS

Tous les participants (actifs, retraités ou à rente différée) peuvent jusqu'à l'âge de 70 ans transférer des fonds d'un instrument de régime enregistré d'épargne-retraite à leur compte de CFS. Les transferts sont autorisés chaque année au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 avril. OMERS n'impose aucun montant de transfert minimal ou maximal.

COTISATIONS AUTOMATIQUES

Si vous êtes un participant actif, vous pouvez verser des cotisations automatiques à votre compte de CFS, au moyen d'un prélèvement automatique aux deux semaines ou mensuellement. Les participants actifs peuvent verser des cotisations automatiques moyennant certaines limites (avec un minimum de 20 \$ aux deux semaines ou de 40 \$ mensuellement), et ils peuvent cesser ou modifier les cotisations automatiques à tout moment.

RETRAITS

Les participants actifs peuvent retirer un maximum de 20 % par année, sous réserve d'un minimum de 500 \$, au cours de la période de retrait de mars et d'avril.

Arrivés à l'âge de la retraite ou lorsqu'ils quittent leur employeur affilié à OMERS, les participants peuvent retirer la totalité ou une partie de leurs fonds CFS au cours des six premiers mois, ou durant la période de mars et d'avril chaque année par la suite.

Il est encore temps de transférer des fonds dans un compte de CFS. Vous avez jusqu'au 30 avril 2011 pour alimenter votre compte de CFS.

FRAIS ET CHARGES, SELON LE PRINCIPE DE LA RÉCUPÉRATION DES COÛTS

Les frais et les charges d'un compte de CFS sont calculés selon le principe de la récupération des coûts et comprennent des éléments liés à l'administration et au placement. L'élément lié à l'administration se compose de frais fixes annuels, qui sont de 23 \$ en 2011. L'élément lié au placement est un pourcentage déduit du taux de rendement, calculé au prorata des frais de gestion des placements du Fonds OMERS. Ainsi, les frais de placement d'OMERS pour 2010 étaient de 0,64 pour cent, ce qui signifie que l'élément des frais liés au placement serait de 64 \$ pour un solde de 10 000 \$.

LES CFS CORRESPONDENT-ELLES À VOS PROJETS?

Un compte de CFS n'est peut-être pas la solution idéale dans votre cas. Bien qu'OMERS offre ce service à tous les participants admissibles, c'est à vous de décider si les CFS conviennent parfaitement à votre plan d'investissement personnel, votre situation en matière de liquidités et l'étape de votre vie. Nous vous invitons à consulter le guide des CFS « Étudiez l'option CFS », ainsi que les modalités de participation, et à prendre conseil auprès d'un conseiller financier qualifié en qui vous avez confiance.

PAR OÙ COMMENCER?

Visitez notre site Web, où vous pourrez établir un compte de CFS en remplissant les formulaires d'inscription au programmes des CFS, ce qui vous permettra de transférer des fonds ou de commencer les cotisations automatiques. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez également communiquer avec notre bureau et parler à un représentant du service à la clientèle.

Les participants peuvent également s'inscrire à myOMERS pour verser leurs CFS. myOMERS est un outil virtuel de pointe qui vous procure un accès sécuritaire afin de consulter vos renseignements et vos rapports d'OMERS.



Reconnaissant le besoin d'une identité mondiale vigoureuse et reconnaissable pour nos entités de placement, nous avons créé en 2008 la marque OMERS Worldwide.

Cette marque OMERS Worldwide regroupe désormais chacun de nos groupes d'investissement — OMERS Capital Markets, OMERS Private Equity, Borealis Infrastructure, Groupe immobilier Oxford et OMERS Strategic Investments.

Le fait d'exercer leur activités sous l'égide d'OMERS Worldwide permet à nos entités de placement de conserver chacune la force de sa propre marque, qu'elles ont élaborée au fil des ans, tout en s'alignant davantage sur OMERS, et l'une sur l'autre, grâce à leur dénomination sociale et à leur identité visuelle.

Le partage d'une marque facilement reconnaissable telle OMERS Worldwide constituera un précieux atout dans l'économie du savoir qui prévaut aujourd'hui, alors que notre équipe talentueuse des placements s'emploiera à dénicher la valeur et attirer des capitaux intérieurs et mondiaux en utilisant l'approche de gestion autonome de l'actif élaborée de concert avec nos partenaires à l'échelle mondiale.

Un portefeuille d'actifs cotés axés sur la croissance à long terme



OMERS Capital Markets gère au Canada et à l'étranger nos placements sur les marchés publics, qui comprennent des placements dans des obligations, des actions de sociétés ouvertes et d'autres titres productifs d'intérêts. Ces placements font souvent appel à divers instruments dérivés.

Le marché des actions a obtenu pour la deuxième année d'affilée en 2010 un rendement vigoureux, continuant à récupérer les pertes subies en 2008 et au début de 2009. Le rendement d'OMERS Capital Markets sur ses placements dans les marchés publics, compte non tenu de l'impact des opérations de couverture de change, s'est établi à 11,04 pour cent – au-dessus de l'indice de référence de 10,11 pour cent.

OMERS Capital Markets a réalisé en 2010 un revenu net de placement de 3 036 millions de dollars, contre 2 621 millions de dollars l'exercice précédent. Le marché des actions a poursuivi sa remontée en 2010, alors que l'incertitude économique s'est quelque peu dissipée et que les investisseurs ont repris confiance en un redressement post-récession de l'économie.

Au 31 décembre 2010, l'actif net lié aux placements d'OMERS Capital Markets atteignait 33 563 millions de dollars, en hausse de 2 877 millions de dollars par rapport à 30 686 millions de dollars à la fin de 2009. Cette augmentation est principalement attribuable à la valeur marchande supérieure des portefeuilles de marché public en raison de la reprise du marché mondial des actions discutée plus haut.

L'exposition au marché public des placements d'OMERS était de 60,1 pour cent à la fin de 2010, comparativement à l'objectif à long terme de 53 pour cent.

PLACEMENTS IMPORTANTS SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Société aurifère Barrick Gold Corp.
Canadian Natural Resources
Banque Royale du Canada
Suncor Énergie Inc.
La Banque Toronto-Dominion

TAUX DE RENDEMENT ET INDICE DE RÉFÉRENCE

	2010	2009	2008
Taux de rendement	11,04 %	11,0 %	-19,5 %
Indice de référence	10,11 %	13,5 %	-19,5 %

OMERS PRIVATE EQUITY

Une gestion dynamique des placements en actions de sociétés fermées pour créer de la valeur à long terme



À titre d'investisseur patient et chevronné, OMERS Private Equity (« OPE ») s'est dotée d'une stratégie de placement misant sur un partenariat dynamique à long terme avec des équipes de gestion talentueuses. La stratégie met l'accent sur les placements directs dans des sociétés et privilégie une participation majoritaire. Le portefeuille actuel est abondamment diversifié par marché géographique et secteur d'activité.

OMERS Private Equity a atteint un fort rendement de 22,21 pour cent et, pour la première fois de son histoire, a obtenu un revenu brut de placement dépassant 1 milliard de dollars.

OMERS Private Equity a réalisé un revenu net de placement de 941 millions de dollars en 2010, comparativement à 474 millions de dollars l'exercice précédent. Le revenu net de placement et les rendements ont augmenté considérablement en 2010, en raison de la solidité continue du résultat d'exploitation de nombreuses sociétés dans lesquelles nous avons investi, ainsi que de la reprise du marché boursier mondial en 2010.

En 2010, l'actif lié aux placements d'OMERS Private Equity a augmenté, passant à 5 369 millions de dollars, contre 4 424 millions de dollars en 2009, reflétant une hausse de la valeur comptable d'un certain nombre des placements de son portefeuille et le coût en capital de plusieurs nouveaux placements effectués en 2010. Les nouveaux placements effectués au cours de l'exercice comprennent l'acquisition d'une participation majoritaire dans United States Infrastructure Corporation («USIC»), fournisseur chef de file de services impartis de localisation des installations souterraines de services publics aux États-Unis, et dans Logibec, chef de file nord-américain des systèmes informatiques destinés au secteur de la santé et des services sociaux. Après la fin de l'exercice, OPE a acquis une participation majoritaire dans CBI Medical Health Group, fournisseur chef de file de services de consultations externes en réadaptation et de services de soins de santé communautaires au Canada.

PRINCIPAUX PLACEMENTS DIRECTS ACTIFS :

Affinia Group Inc.	Give and Go Prepared	Maxxam Analytics
Cari-All Inc.	Foods Corp.	Nelson Education
CBI Health Group	Golf Town	Nordco
Cengage Learning	Logibec	Public Mobile
Constellation Software Inc.	Marketwire	USIC

TAUX DE RENDEMENT ET INDICE DE RÉFÉRENCE

	2010*	2009**	2008**
Taux de rendement	22,21 %	13,9 %	-13,7 %
Indice de référence	28,05 %	6,7 %	13,5 %

* en fonction du rendement relatif de l'indice de référence.
** en fonction du rendement absolu de l'indice de référence.

BOREALIS INFRASTRUCTURE

Un chef de file mondial dans le développement des placements dans l'infrastructure comme catégorie d'actif



Borealis Infrastructure (« Borealis »), qui s'occupe de la gestion pour OMERS des placements dans l'infrastructure, est un chef de file mondial du développement des placements dans l'infrastructure comme catégorie d'actif pour les investisseurs institutionnels.

Les placements de Borealis ont produit un revenu net de placement de 693 millions de dollars en 2010, contre 731 millions de dollars l'exercice précédent. Le rendement de 2010, en termes de revenu de placement avant les frais de gestion des placements, était de 10,10 pour cent, comparativement à un rendement de 10,9 pour cent en 2009.

En 2010, l'actif des placements de Borealis dans l'infrastructure ont augmenté de 3 091 millions de dollars. Cette hausse représente principalement des placements de suivi considérables dans Teranet et la centrale nucléaire Bruce Power, ainsi qu'un nouveau placement dans le High Speed 1 (« HS1 »), seul lien ferroviaire britannique de haute vitesse donnant accès au tunnel sous la Manche. Ce lien ferroviaire de 109 kilomètres relie au tunnel sous la Manche la gare internationale de St. Pancras, au centre de Londres. Plus de neuf millions de passagers étrangers et plus de cinq millions de passagers britanniques empruntent chaque jour le HS1.

Le placement de suivi de Borealis dans Teranet a pour but d'obtenir une prolongation de 50 ans de l'entente d'exclusivité de Teranet avec le gouvernement de l'Ontario en vue d'exploiter le régime d'enregistrement foncier de l'Ontario.

PRINCIPAUX PLACEMENTS DIRECTS

Associated British Ports	Express Pipeline
Bruce Power	LifeLabs
Ciel Satellite	Oncor
Le Pont de la Confédération	Scotia Gas Networks
Detroit River Tunnel	Teranet
Enwave Energy Corporation	

TAUX DE RENDEMENT ET INDICE DE RÉFÉRENCE

	2010	2009	2008
Taux de rendement	10,10 %	10,9 %	11,5 %
Indice de référence	8,50 %	9,0 %	9,8 %

GROUPE IMMOBILIER OXFORD

Une société immobilière de classe mondiale dont l'exploitation produit des flux de trésorerie solides et durables

Le Groupe immobilier Oxford (« Oxford ») est l'une des plus importantes sociétés de placements et de gestion du secteur immobilier commercial en Amérique du Nord.

Oxford a pour souci de bâtir une entreprise d'envergure mondiale dans le secteur des placements immobiliers afin de fournir au régime des rendements supérieurs ajustés pour le risque et des flux de trésorerie sûrs, continus et en constante augmentation. La stratégie d'Oxford met l'accent sur la propriété et la gestion active de biens immobiliers importants, diversifiés par type de biens, marché géographique, relations stratégiques, partenaires et profil de risque-rendement. Un portefeuille immobilier diversifié de cette nature produit des flux de trésorerie fiables, ce qui nous aide à faire face à nos obligations actuelles et futures au titre des prestations. De plus, des biens immobiliers consciencieusement administrés prennent généralement de la valeur au fil du temps au rythme de l'inflation, ce qui permet de compenser l'exposition à l'inflation de nos obligations au titre du régime.

Le rendement d'Oxford en 2010 était de 7,51 pour cent, comparativement à 6,65 pour cent pour l'indice de référence, soit un bénéfice de placement net de 487 millions de dollars en 2010 contre 127 millions de dollars en 2009. Les principaux facteurs qui expliquent l'amélioration du rendement comprennent un flux soutenu des produits d'exploitation, ainsi qu'un gain de réévaluation des immeubles qui a atteint 157 millions de dollars en 2010, comparativement à une perte de réévaluation des immeubles de 312 millions de dollars en 2009.

PRINCIPAUX PLACEMENTS

- TD Canada Trust Tower, Royal Bank Plaza et le complexe Richmond-Adelaide, à Toronto; Centennial Place et Bow Valley Square, à Calgary;
- Watermark Place, à Londres, au Royaume-Uni;
- Une participation de 50 pour cent dans le centre commercial Yorkdale, le centre commercial Square One et le Scarborough Town Centre, dans la région du Grand Toronto;
- l'Upper Canada Mall, à Newmarket, en Ontario;
- le Southcentre Mall, à Calgary;
- des centres commerciaux régionaux aux États-Unis

TAUX DE RENDEMENT ET INDICE DE RÉFÉRENCE

	2010	2009	2008
Taux de rendement	7,51 %	1,3 %	6,0 %
Indice de référence	6,65 %	6,7 %	8,3 %

OMERS STRATEGIC INVESTMENTS

Un outil novateur permettant d'établir des relations stratégiques et de former des alliances à long terme afin d'accéder à de nouvelles sources de capital partout au monde

OMERS Strategic Investments (« OSI ») est une initiative trans-organisationnelle, visant à continuer de renforcer la position d'OMERS Worldwide en tant qu'investisseur mondial important. Ses activités d'investissement comprennent l'élaboration de placements prometteurs et importants sur le plan stratégique qui ne correspondent pas logiquement au mandat des autres entités de placement.

Une stratégie clé d'OSI consiste à établir des relations stratégiques à long terme avec des investisseurs institutionnels partageant nos objectifs afin de former des alliances stratégiques qui faciliteront l'accès d'OMERS à de nouvelles sources de capital de placement conjoint.

En 2010, OSI a produit un bénéfice net de placement de 128 millions de dollars par rapport à une perte nette de placement de 37 millions de dollars en 2009. Le rendement supérieur de 7,65 pour cent pour l'exercice s'explique par une combinaison de facteurs, dont un portefeuille mieux diversifié et un vigoureux rendement global d'exploitation des placements. De plus, les résultats ont été soutenus par la forte évaluation des placements, plus particulièrement pour ce qui est des placements dans le domaine de l'énergie de l'Ouest du Canada.

La valeur des placements d'OSI a augmenté en 2010 pour atteindre 2 217 millions de dollars, contre 1 352 millions de dollars en 2009, reflétant un transfert des actifs de placement depuis Borealis Infrastructure, d'importants nouveaux placements pétroliers et gaziers effectués par OMERS Energy dans l'Ouest du Canada, et une hausse de la juste valeur de nombreux placements du portefeuille.

PRINCIPALES PLATES-FORMES DE PLACEMENT

- ADC & HAS Airports
- INKEF Capital
- MMM Group
- OMERS Energy/OMERS Energy Services



LA SOCIÉTÉ DE PROMOTION D'OMERS



Le mandat de la Société de promotion (« SP ») est encore plus décisif à une époque où les régimes de retraite sont confrontés partout au monde à des problèmes en matière de financement.

À titre de l'un des plus grands régimes de retraite au Canada, OMERS continue de représenter ce qu'il y a de mieux en fait de régime à prestations déterminées. Cela étant dit, la SP peut toujours s'améliorer et, en 2010, de nombreuses réalisations et prises de décision ont jeté les jalons de l'avenir. Au cours de l'exercice écoulé, la Société de promotion s'est activement engagée dans deux grandes orientations :

- envisager des stratégies à court et à long termes pour tenter de corriger le déficit de financement du régime;
- examiner des idées novatrices et des initiatives stratégiques, telles que les CFS, dans le but d'améliorer et de renforcer davantage OMERS, tout en examinant les répercussions de la réforme des régimes de retraite et le moyen pour nous d'y jouer un rôle.

À la suite d'un examen rigoureux et de discussions sérieuses, la SP a décidé que le meilleur moyen de juguler le déficit croissant consiste à agir dès maintenant et à mettre en œuvre un programme qui réponde aux besoins des intervenants sans compromettre la sécurité du régime. Le conseil de la SP a approuvé en juin une approche pluriannuelle progressive instaurant une augmentation du taux de cotisation et une diminution des prestations dans le but de réduire le déficit. Ces mesures se veulent temporaires, jusqu'à ce que le régime ait épongé son déficit.

Reconnaissant le besoin d'une approche stratégique de gestion à long terme du régime, la SP a également élaboré et approuvé un énoncé des objectifs et de la stratégie de la structure du régime (Statement of Plan Design Objectives and Strategy, ou SPDOS). Ce document fournit la méthodologie de la prise de décision future relative au financement du régime et comprend des concepts tels la gestion du déficit et des surplus et l'établissement d'une réserve.

L'incidence combinée des modifications du régime approuvées en juin et du document SPDOS approuvé en janvier 2011 assure l'existence d'une stratégie de financement couvrant les besoins à court et à long termes du régime de retraite principal d'OMERS.



La SP a également considéré un certain nombre d'initiatives créatrices et novatrices mises de l'avant par la SAO et destinées à augmenter le nombre des participants d'OMERS et à accroître les actifs gérés. Ces initiatives comprennent la gestion d'actifs de tiers, l'accroissement du nombre des participants d'OMERS et l'offre aux participants d'une occasion d'investir par le biais des cotisations facultatives supplémentaires (« CFS »). La SAO et la SP continueront à collaborer en vue d'examiner l'incidence de ces initiatives, en s'assurant qu'elles soient poursuivies sans poser un risque indu au régime et à ses participants actuels.

OMERS est un régime exclusif à promoteurs conjoints, ce qui signifie que notre partenariat avec nos intervenants est la clé de notre succès. Cela implique pour la SP la transparence et des communications ouvertes. Cela signifie également une étroite collaboration avec la SAO. Le travail de la SP et de la SAO est essentiel à la santé et la viabilité à long terme du régime.

BILAN

Aux 31 décembre	2010	2009
Total de l'actif	2 683 338 \$	2 665 877 \$
Total du passif	249 885	228 026
Actif net	2 433 453	2 437 851
Total du passif et de l'actif net	2 683 338 \$	2 665 877 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour les exercices terminés les 31 décembre	2010	2009
Remboursement des dépenses de la SAO et intérêts créditeurs	2 020 470 \$	1 861 412 \$
Frais	2 024 868	1 864 663
Déficit du revenu par rapport aux frais découlant de l'exploitation	(4 398) \$	(3 251) \$

OMERS SUR LE WEB

Saviez-vous que, si 75 000 participants d'OMERS choisissaient de recevoir par Internet leur Relevé de rente, le régime épargnerait chaque année 100 000 \$ sur le papier, les enveloppes et les frais d'affranchissement?

VOTRE NOUVEAU SITE WEB

WWW. OMERS .com

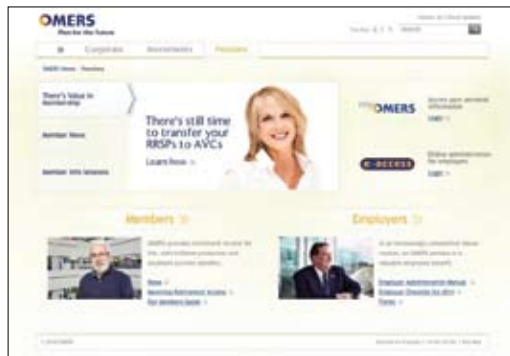
LE SITE WEB D'OMERS À UN NOUVEAU VISAGE.

Nous avons lancé au début de mars notre nouveau site www.omers.com et nous sommes fiers de le conserver à jour avec les renseignements et les outils dont nos participants et leur employeur ont besoin. En tant que société qui s'enorgueillit de son service, nous apprécierions vraiment recevoir vos commentaires. Ne manquez pas de jeter un coup d'œil à myOMERS, aux cotisations facultatives supplémentaires (« CFS ») et à notre section plus étendue sur les placements.

La page d'accueil d'OMERS Réélaborée afin d'illustrer les trois secteurs de responsabilité d'OMERS.



La page d'accueil sur les régimes de retraite Une nouvelle page de départ conçue afin de mieux servir nos participants et leurs employeurs.



OMERS
1, avenue University
Bureau 800
Toronto (Ontario) M5J 2P1
Tél. : **416.369.2444**
Sans frais : **1.800.387.0813**
Courriel : **client@omers.com**

Pour plus de détails,
consultez notre site Web
www.omers.com

OMERS